



PLAN LOCAL D'URBANISME
Dossier d'approbation

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Echelle 1/16 000ème
Vu pour être annexé à la délibération du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 19 mai 2022
Pour le Commissaire
Le Maire de Mauges-sur-Loire



Siège social : 2 rue Adolphe Brossard / 44520 SAINT-SAUVÉRE-AN-CŒUR / 02 40 40 76 56
Agence Régionale : 17 rue de la République / 49100 CHATEAUBRIANT / 02 49 84 82 84
www.mauges-sur-loire.fr

- AC1**
 - ★ Servitude de protection des monuments historiques classés
 - ☆ Servitude de protection des monuments historiques inscrits
 - Périmètre de protection des monuments historiques classés
 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits
- AC2**
 - ✓ Servitude relative aux sites classés
- AC4**
 - Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- AS1**
 - Servitude résultant de l'instauration de périmètre de protection immédiate des eaux potables et minérales
 - Servitude résultant de l'instauration de périmètre de protection rapprochée des eaux potables et minérales
 - Servitude résultant de l'instauration de périmètre de protection éloignée des eaux potables et minérales
- EL3**
 - Servitude de halage
- I4**
 - Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
- PM1**

Plans de prévention des risques naturels prévisibles

 - B1 Aléa de ruissellement et de crues
 - B2 Aléa de mouvement de terrain
 - B3 Aléa de retrait-gonflement des argiles
 - B4 Aléa de submersion marine
 - B5 Aléa de sécheresse
 - B6 Aléa de pollution des nappes
 - B7 Aléa de pollution des eaux souterraines
 - B8 Aléa de pollution des eaux de surface
 - B9 Aléa de pollution des sols
 - B10 Aléa de pollution des sédiments
 - B11 Aléa de pollution des déchets
 - B12 Aléa de pollution des déchets
 - B13 Aléa de pollution des déchets
 - B14 Aléa de pollution des déchets
 - B15 Aléa de pollution des déchets
 - B16 Aléa de pollution des déchets
 - B17 Aléa de pollution des déchets
 - B18 Aléa de pollution des déchets
 - B19 Aléa de pollution des déchets
 - B20 Aléa de pollution des déchets
- PT1**
 - ★ Centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
 - Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2**
 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT3**
 - Servitudes attachées aux réseaux de Télécommunications
- T7**
 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (présente sur l'ensemble de la commune)

Les superficies affichées ou extraites du zonage résultent d'un calcul graphique et ne peuvent en aucun cas avoir la précision et l'usage d'un bornage.

